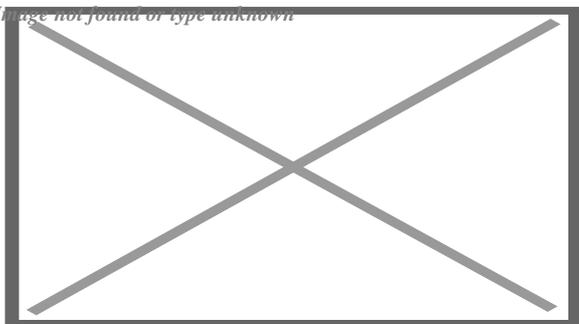


Le tribunal électoral brésilien rejette la demande d'annulation des votes présentée par Bolsonaro.

Image not found or type unknown



La Havane, 24 nov. (RHC)- Le Tribunal supérieur électoral (TSE) du Brésil a rejeté mercredi la demande d'annulation des bulletins de vote présentée par le président, Jair Bolsonaro, et son parti, et il a ordonné une amende de 4,3 millions de dollars pour "litige de mauvaise foi", rapporte le portail G1.

Le président du TSE, Alexandre de Moraes, a rejeté la demande de vérification extraordinaire du résultat du second tour des élections de 2022, remportées par Luiz Inacio Lula da Silva, et a également ordonné le blocage des actifs du Parti libéral, le parti de Bolsonaro, et de ses alliés jusqu'au règlement de l'amende.

Dans sa résolution, le chef du TSE mentionne la "possible commission de crimes communs et électoraux dans le but de perturber le régime démocratique brésilien lui-même". En outre, il considère que l'action du Parti Libéral n'apporte aucune preuve ou circonstance qui justifierait la réévaluation des urnes.

Mardi, le tribunal avait rejeté à titre préliminaire la demande d'annulation des bulletins de vote présentée par le président, car elle ne met en cause que le fonctionnement du système électoral pendant le scrutin, mais ne remet pas en question les résultats du premier tour, où Bolsonaro a obtenu plus de voix que prévu, selon les sondages.

Ce mercredi, le Parti Libéral a fait une nouvelle présentation au TSE mettant en cause plus de 250 000 urnes électroniques sur un total de 577 000 utilisées lors des élections.

Selon le chef du parti, Valdemar Costa Neto, ces urnes ne sont pas soumises à un audit, ce qui soulève des doutes quant au résultat.

Selon la documentation fournie par le PL, Bolsonaro aurait obtenu 51,05 % des voix lors du scrutin, ce qui aurait dépassé le candidat du Parti des travailleurs (PT, gauche).

Source: Russia Today

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/305930-le-tribunal-electoral-bresilien-rejette-la-demande-dannulation-des-votes-presentee-par-bolsonaro>



Radio Habana Cuba